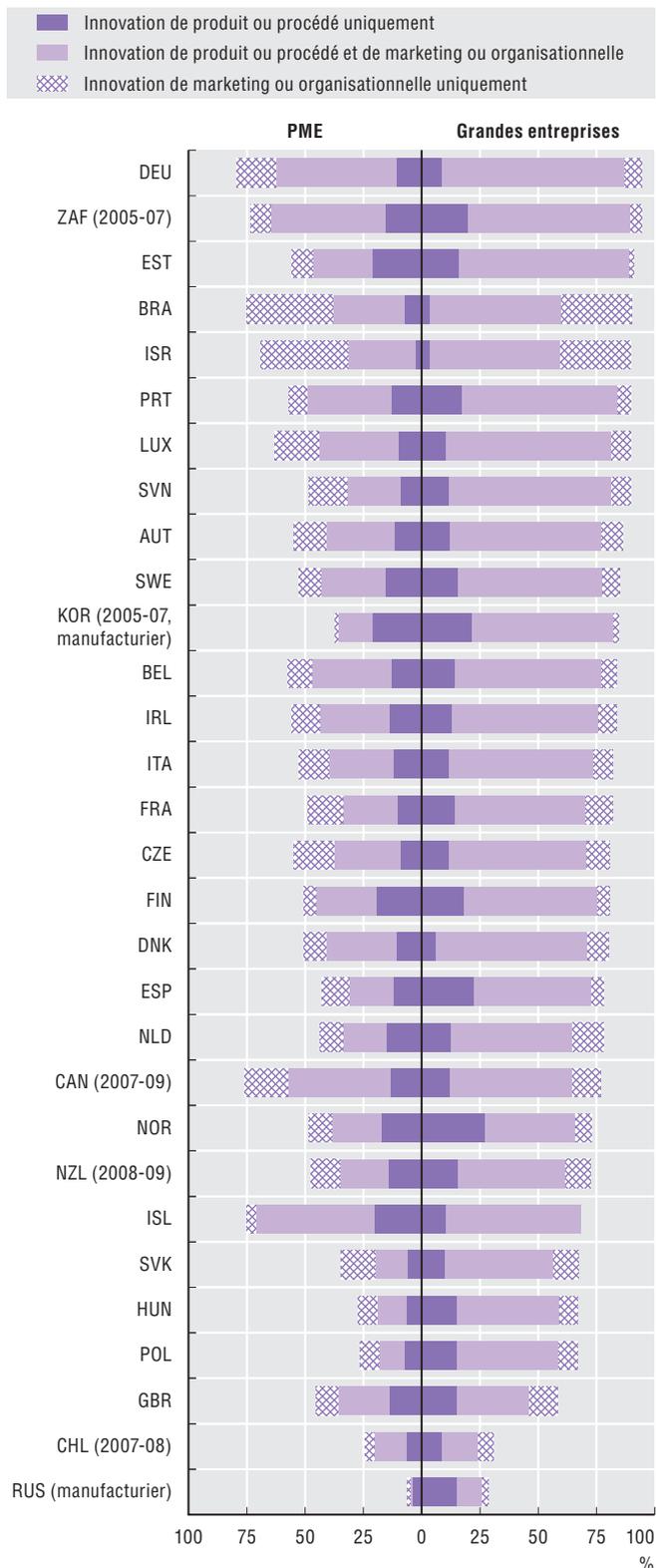


## 5. LIBÉRER L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

### 1. Panachage des modes d'innovation

#### Stratégies d'innovation par taille d'entreprise, 2006-08

En pourcentage de l'ensemble des PME et des grandes entreprises



Source : OCDE, d'après Eurostat (CIS-2008) et sources nationales, juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490611>

Les données d'entreprises relatives à l'innovation révèlent des stratégies complémentaires. Le Brésil, l'Allemagne et Israël ont la part la plus élevée d'innovateurs non technologiques : plus de 85 % des grandes entreprises et plus des deux tiers des PME ont introduit des innovations d'organisation ou de commercialisation en 2006-08. À l'opposé, en Corée, Hongrie, Chili et Pologne, moins de 25 % des entreprises ont introduit des innovations non technologiques. Dans la plupart des pays, les proportions de ces innovations diffèrent peu entre le secteur manufacturier et les services. Font exception le Portugal, où le secteur des services en a nettement plus (54 % contre 40 %), et l'Allemagne, où la part d'entreprises manufacturières est plus élevée de près de 10 points de pourcentage.

#### Définitions

Le Manuel d'Oslo identifie quatre types d'innovations :

- **Innovation de produit** : introduction d'un bien ou d'un service nouveau ou sensiblement amélioré sur le plan de ses caractéristiques ou de l'usage auquel il est destiné, y compris les améliorations sensibles des spécifications techniques, des composants et matières, du logiciel intégré, de la convivialité ou d'autres caractéristiques fonctionnelles.
- **Innovation de procédé** : mise en œuvre d'une méthode de production ou de distribution nouvelle ou sensiblement améliorée, y compris des changements significatifs dans les techniques, le matériel ou le logiciel.
- **Innovation de commercialisation** : mise en œuvre d'une nouvelle méthode de commercialisation impliquant des changements significatifs de la conception ou du conditionnement, du placement, de la promotion ou de la tarification d'un produit.
- **Innovation d'organisation** : mise en œuvre d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures de la firme.

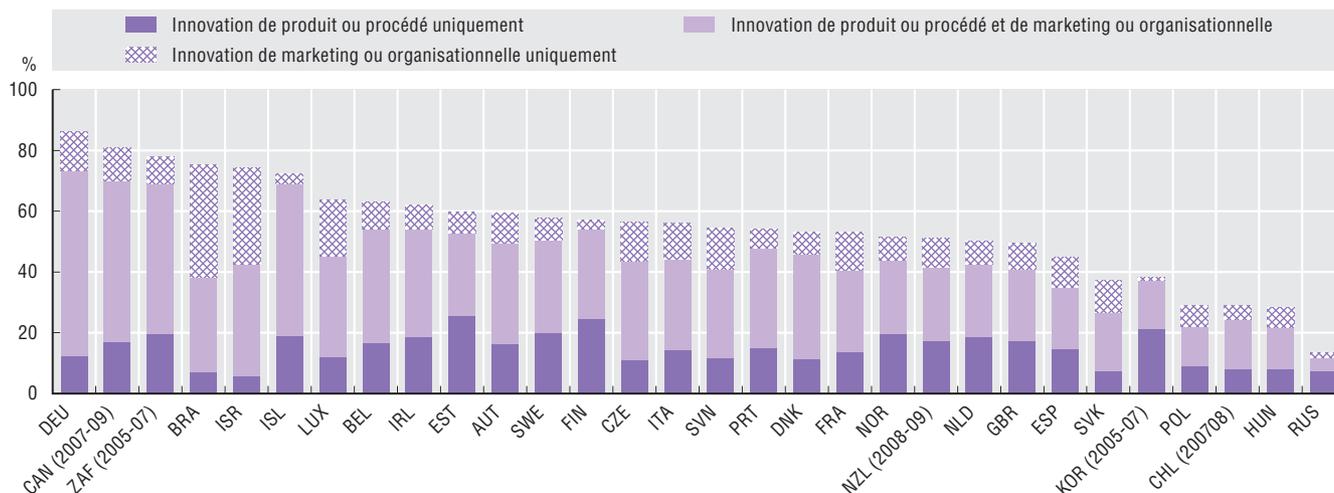
Les stratégies d'innovation complémentaires font référence à l'introduction d'innovations aussi bien technologiques que non technologiques.

La couverture sectorielle est basée sur la liste « centrale » de l'enquête CIS-2008 (CITI Rév. 4/NACE Rév. 2) :

- **Activités de fabrication** : C.
- **Services** : G46 (commerce de gros, sauf de véhicules automobiles et de motos), H (transport et entreposage), J58 (activités d'édition), J61 (télécommunications), J62 (programmation informatique, conseils et activités connexes), J63 (activités de service d'information), K (activités financières et d'assurances), M71 (activités d'architecture et d'ingénierie, activités d'essais et d'analyses techniques).
- **Ensemble** = activités de fabrication + services + B (activités extractives) + D (production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation) + E (distribution d'eau, réseau d'assainissement, gestion des déchets et activités de remise en état).

### Stratégies d'innovation dans le secteur manufacturier, 2006-08

En pourcentage de l'ensemble des entreprises manufacturières

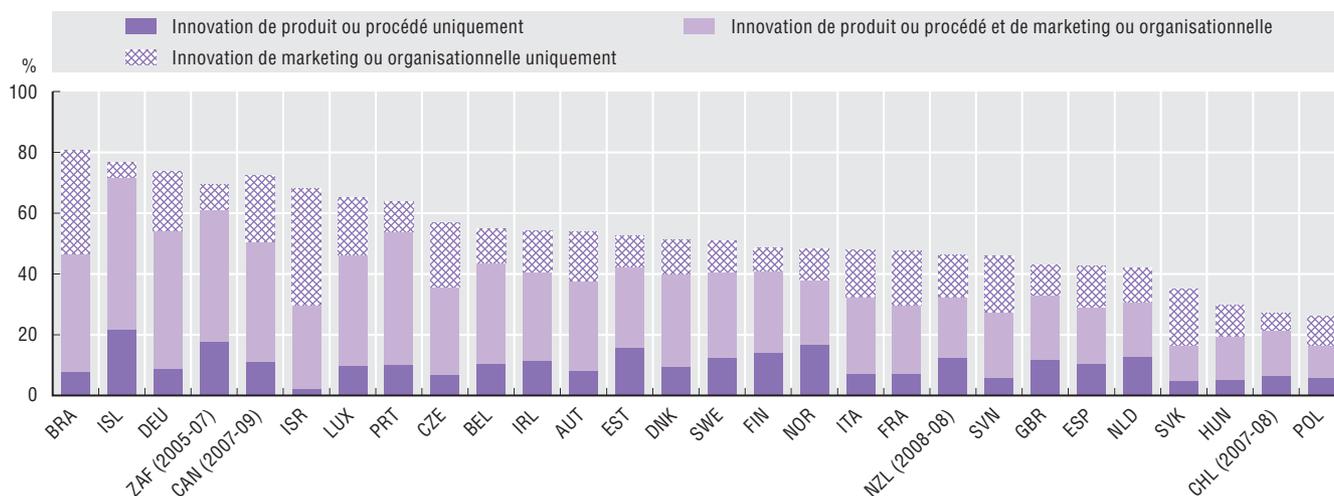


Source : OCDE, d'après Eurostat (CIS-2008) et sources nationales, juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490630>

### Stratégies d'innovation dans les services, 2006-08

En pourcentage de l'ensemble des entreprises du secteur des services



Source : OCDE, d'après Eurostat (CIS-2008) et sources nationales, juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490649>

### Mesurabilité

Ces indicateurs peuvent pâtir de différences de couverture sectorielle selon l'enquête nationale sur l'innovation considérée. Les efforts déployés pour aligner les données concernant les pays non européens sur la couverture « centrale » de l'Enquête communautaire sur l'innovation (CIS) sont parfois contrecarrés par la conception même des enquêtes et des échantillons. À titre d'exemple, ces données ne couvrent que le secteur manufacturier en Corée et en Fédération de Russie. Dans le même ordre d'idées, les différences de couverture sectorielle observées pour l'Afrique du Sud, le Brésil, le Canada, le Chili et la Nouvelle-Zélande peuvent avoir des répercussions sur certains indicateurs.

Certains pays ne faisant pas la distinction entre les entreprises qui ont des activités d'innovation en cours et celles qui les ont abandonnées, ces entités (contrairement à la pratique de la CIS) ne sont pas comptabilisées dans les chiffres relatifs aux entreprises innovantes (ou actives dans le domaine de l'innovation).



Extrait de :  
**OECD Science, Technology and Industry  
Scoreboard 2011**

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2011-en](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Panachage des modes d'innovation », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2011-44-fr](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-44-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).